

Interview. Jean-Louis Laval, président de l'UPA

« Les artisans sont oubliés »

Les Nouvelles Calédoniennes

Publié le vendredi 01 août 2014 à 03H00

Le gouvernement enchaîne les rencontres en vue de la Conférence économique, sociale et fiscale. L'Union professionnelle artisanale (UPA) met ainsi en avant les problématiques des travailleurs indépendants.



Jean-Louis Laval est à la tête de l'Union professionnelle artisanale. Le patronat calédonien est représenté par l'UPA, le Medef et la CGPME.

Photo Charlie René

Les Nouvelles calédoniennes : L'UPA participe depuis plusieurs semaines à la préparation de la Conférence économique, sociale et fiscale. La démarche du gouvernement vous paraît-elle pertinente ?

Jean-Louis Laval : Je la trouve excellente. Le gouvernement se montre sensible, dès le début de mandat, aux opinions des partenaires sociaux. Il ne s'agit pas seulement de préparer la conférence mais de récolter nos opinions et notre vision de l'avenir du pays pour lancer des chantiers au long terme. Le dernier mot reviendra aux politiques, mais je pense qu'on peut sortir de ces discussions avec des solutions qui soient profitables à tout le monde, aux entreprises et au pays.

Le patronat fait-il front commun sur tous les sujets ? On met en avant nos points d'accord, et il y en a beaucoup, mais bien entendu on n'est pas en phase sur tout. A l'UPA, on défend les travailleurs indépendants, ces 11 600 artisans qui représentent un pan entier de l'économie calédonienne et qui ont des problématiques propres.

Et trop souvent, ces artisans sont oubliés. Notre principal défi, c'est de faire changer les mentalités, des politiques, et de l'ensemble des partenaires sociaux, y compris du patronat. Leur faire comprendre que la majeure partie des entreprises du pays ne dispose pas de plus de quatre ou cinq salariés, n'a pas de secrétariat ou de « RH ». Et leurs dirigeants sont à la tâche sur le terrain, la tête dans le guidon, ils ne peuvent faire face à des démarches administratives

Handicapant !

En dépit de plusieurs réunions, aucun consensus n'a été trouvé jusqu'à présent des membres du gouvernement Ligeard. Un blocage qui pèse sur les acteurs des trois organisations patronales.

JEAN LOUIS LAVAL,
Président de l'UPA-NC

Que pensez-vous de ce manque d'entente ?

« On peut comprendre les difficultés pour trouver une solution acceptable par tous, mais jusqu'où doit aller le consensus ? C'est bien beau de faire la fine bouche pour obtenir tel ou tel poste, mais il ne faut pas oublier que les élus sont là grâce aux électeurs. Au lieu de ter-



giverser, les membres du gouvernement feraient bien de se mettre au travail. D'autant que cette paralysie des institutions a des incidences sur l'administration dans tous les domaines. À commencer par des factures en retard de paiement

pour nos adhérents dont la trésorerie pourrait être mise en danger si la situation perdure ; et un flou général qui nous pénalise tous. »

Qu'attendez-vous du nouveau gouvernement ?

« Nous attendons avec impatience les décisions politiques concernant l'entreprise, l'artisanat et le social. J'insiste sur cette notion de social car il me semble qu'on a perdu de vue la notion même de dialogue social. À mon sens, il faudrait une réunion tripartite réunissant le gouvernement et les organisations salariales et patronales pour discuter de la raison d'être de ce dialogue, qui est, rappelons-le, le bien-être des salariés au sein de l'entreprise. Sans dialogue social, pas d'avancées ! Aujourd'hui, on s'enferme dans des exigences, sans envie de partage. Au lieu d'être dans la surenchère, on ferait mieux d'être davantage dans l'écoute et la discussion. »

CHÉRIFA LINOSSIER,
Présidente de la CGPME-NC

Comment réagissez-vous face à ce manque de consensus ?

« Les institutions et le gouvernement en particulier font partie de nos partenaires naturels, alors il est clair que nos adhérents ont envie de voir les choses aboutir. Les en-

trepreneurs de Nouvelle-Calédonie que nous représentons avec tous les syndicats adhérents à la CGPME ont des propositions à faire de façon urgente. Cela concerne en par-



ticulier : l'absence de statistiques et d'analyses économiques, la gestion de la CAFAT, la réforme du RUAMM, les assurances, les taux bancaires, la formation, l'absentéisme, la promotion et l'accompagnement de l'entreprise privée en NC, entre autres thèmes. »

Que faites-vous en attendant l'attribution des postes ?

« En attendant que cela se passe, nous ne sommes pas assis par terre. Ce n'est pas le style de nos

> QUESTIONS À...

Catherine Wehbé, directrice du MEDEF-NC

Que pensez-vous de l'initiative de cette conférence ?

La démarche est louable et nous la saluons. Elle devrait permettre de poser sur la table des éléments de diagnostic partagé. A notre niveau, il est intéressant de pouvoir contribuer à ce que seront les réformes de la nouvelle mandature. C'est une occasion unique, en cette période charnière, de construire le projet de société qui nous tient à cœur. Même si in fine, c'est aux groupes politiques et aux élus qu'il reviendra de trancher.

Cette semaine, en présence de Philippe Germain, vous allez rencontrer les syndicats des salariés. Quels sont vos rapports avec eux ?

Il y a des points de divergence, notamment en ce qui concerne l'impôt sur les dividendes, qui est leur principal cheval de bataille. Les syndicats des salariés considèrent que le capital n'est pas assez taxé. Ce n'est pas ce qu'il ressort des chiffres officiels que nous avons édités dans le Carnet de santé de la Nouvelle-Calédonie sur la base de données de l'IEOM. Entre l'impôt sur les sociétés (IS), la Contribution Sociale Additionnelle (CSA) instaurée en 2005, l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM), l'impôt sur le revenu des créances, dépôts et cautionnements (IRCDC), la contribution des entreprises aux régimes sociaux des salariés et les taxes à l'importation, on constate que nos entreprises contribuent à 50 % des re-

cettes publiques. Pourquoi faudrait-il les taxer davantage ?

La réforme de la fiscalité occupera le devant de la scène. Qu'entend-on par cette réforme ?

Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour dire que la fiscalité calédonienne est obsolète, voire contre-productive. Plutôt que d'adopter des « mesurette » au coup par coup, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une vision globale. Pour rétablir un système fiscal équilibré et équitable, nous pensons qu'il faut notamment introduire une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à des taux différenciés selon les spécificités de chaque secteur d'activité et selon qu'on a affaire à un produit ou un service.

Quelle est votre position sur la CSG (Contribution sociale généralisée) ?

Nous sommes plutôt favorables à une CSG à taux unique faible. Cet impôt à assiette large toucherait à la fois les salaires, les dividendes ou les plus-values immobilières. C'est un outil qui permettrait de financer rapidement les déficits sociaux. Reste à se mettre d'accord sur son taux.

Que pensez-vous de l'instauration d'un impôt sur les plus-values immobilières ?

Ce nouvel impôt qui concernerait les personnes physiques (les entreprises y étant déjà soumises) permettrait de limiter la spéculation. Mais ses éven-

tuels effets pervers sur le marché de l'immobilier méritent néanmoins d'être analysés avant toute prise de décision. Nous pensons en tout cas qu'il n'est pas utile de soumettre la résidence principale à cet impôt. Globalement, pour tous ces éventuels nouveaux outils fiscaux, nous estimons qu'il faut prendre le temps de l'analyse et être vigilant quant à l'emplacement du curseur.

Réformer la fiscalité en l'espace de trois semaines vous semble-t-il réaliste ?

Dans le temps imparti, il me semble difficile d'aboutir à des taux précis



pour chaque outil fiscal. L'idée de la Conférence est plutôt d'établir un calendrier des réformes à entreprendre durant la mandature 2014-2018 et peut-être de fixer des fourchettes de taux.